

# La Balise

Votre périodique d'information au cœur de la commune.



**Barbâtre**  
ÎLE DE NOIRMOUTIER

N°108

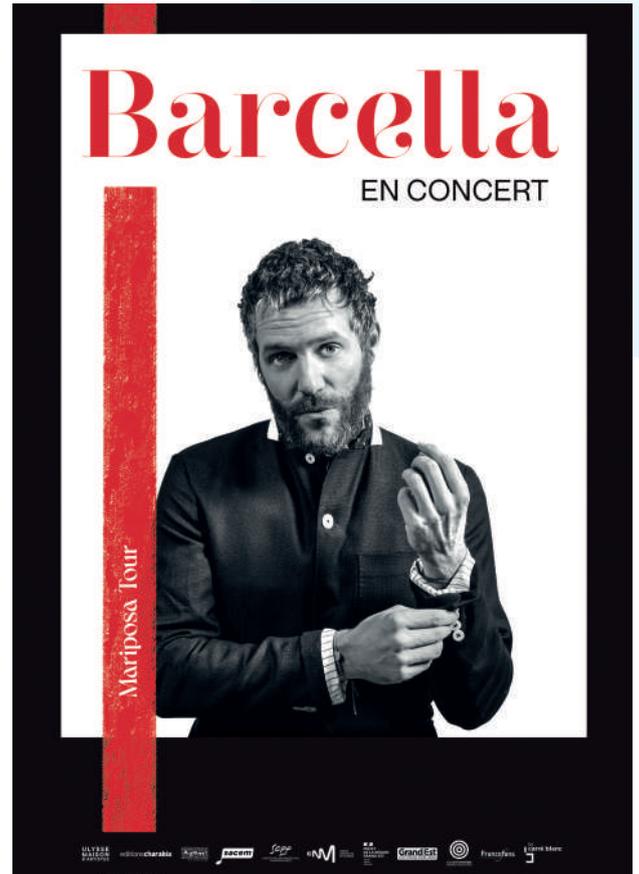
JUIN 2023



**SALLE DES SPORTS**  
Les Cyprès



**PHOTO NELLY SIMON**  
1<sup>er</sup> prix adulte du concours photo 2022



# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

### **ÉDITORIAL DU MAIRE** P.3

### **FOCUS SUR** P.4-5

- Le sentier des papillons

### **VIVRE ENSEMBLE** P.6-7

- Affaires scolaires
- Enfance jeunesse
- Solidarité
- Culture

### **RETOUR EN IMAGES** P.8-9

### **QUALITÉ DE VILLE** P.10-12

- Aménagements
- Environnement

### **VIE MUNICIPALE** P.13-14

- Plan communal de sauvegarde
- Personnel municipal
- Budget 2023

### **VIE ÉCONOMIQUE ET PRATIQUE** P.14-15

### **AGENDA** P.16

### Les mots et les fleurs pour le dire ...

**Il suffit de passer le pont, de traverser le Gois, pour prendre toute la mesure du bel environnement naturel préservé de Barbâtre, porte de l'Île.**

Ici ce qui compte c'est de tenir l'équilibre entre préservation, respect de l'environnement, et développement raisonné. Et d'œuvrer sans cesse pour y cultiver un certain art de vivre, une convivialité sincère toute de simplicité et d'authenticité.

**Barbâtre a envie de séduire, de bien accueillir, de retenir ses hôtes, avec les mots, les gestes et les fleurs pour le dire.** Elle soigne cet art de vivre, de beaux moments de bonheur et de vie, entre les silences nichés au cœur de la forêt domaniale et les folles déferlantes de musique et de chants qui élaboussent et se répandent généreusement sur son territoire tout l'été et au fil de l'année.

Elle offre des bouquets sur le seuil des portes, dans son cœur de ville, les ruelles, les places et les parcs, ajoutant à l'œuvre de la nature qui pique des plantes et des fleurs en abondance dans ses beaux espaces naturels que sont, les dunes, la forêt, la plaine agricole, la réserve naturelle régionale du Polder de Sébastopol. Un ravissement pour les balades de découverte, d'apaisement, et de méditation, loin des tumultes du monde.

**Le processus de labellisation « Villes et villages fleuris » a été priorisé par l'équipe municipale afin d'affirmer cette politique volontariste de fleurissement, de valorisation et de protection de son patrimoine naturel et architectural.** De multiples actions et animations sont mises en œuvre depuis près de 10 ans avec la participation active des habitants, des scolaires et des associations.

Tout y est ou presque, plan vert, gestion différenciée des espaces publics, zéro phytos, nettoyage raisonné des plages, journée au jardin, bourse aux plantes, jardins partagés, marchés paysans, favoriser l'implantation de nouveaux exploitants agricoles pour de nouvelles pratiques et la diversification des cultures, circuits-courts, plan alimentaire territorial, valorisation du site classé du Gois et de ses abords, cimetière paysager, photovoltaïques sur les bâtiments publics, toilettes sèches près des plages. Des actions menées en étroite collaboration avec notamment l'ONF, le CAUE et la LPO, prenant en compte la spécificité insulaire.

La qualité dans nos actions et réalisations sur notre territoire, précieux et fragile, est notre priorité, afin d'y vivre mieux tous ensemble toute l'année.

**Louis GIBIER – Maire de Barbâtre**



Lors de la soirée des vœux en janvier 2023, Monsieur le Maire a tenu à rendre hommage à quelques personnalités en leur remettant un trophée de la commune (Claude MERCERON - Franck DEPOUX et Marc NICOU - Monique FICHET - Guy ATLE)



« Hommage à Franck DEPOUX et Marc NICOU pour avoir sauvé de la noyade un couple de baigneurs sur la plage de Barbâtre en mai 2020. C'est fort, cela suscite de l'admiration. Nous sommes fiers de ces Barbâtrins et tenions à leur dire : Il n'y a pas de geste plus beau que de sauver une vie ! »

### Curiosité à voir des « papillons plein les yeux »

Avec 18 kilomètres de frontière littorale, en Vendée, les 450 hectares de la forêt domaniale de Noirmoutier, répartis aux quatre coins de l'île, enveloppent autant de beauté que d'enjeux de conservation. Le bois de Barbâtre avec ses 200 hectares, est le plus grand bois de l'île, dans lequel quelques sentiers permettent des découvertes et une connexion avec la nature en plein cœur de bourg.



Le Sentier des papillons est une boucle de 1.5 kms, qu'on explore en 20 min. Situé entre le Lotissement du Midi et le Camping du Midi, il est accessible, à plusieurs endroits, depuis l'Avenue des pins. Mais l'idéal est de prendre le départ du côté de la rue du Camping. Il est devenu un espace à visiter grâce au **travail mené par L'ONF**, en lien avec la commune de Barbâtre et avec la contribution de l'Ecole La Rose des Dunes.

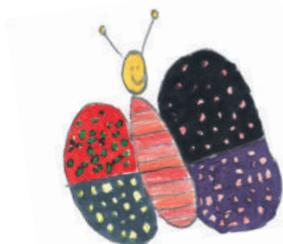
Un sentier existait déjà dans cette partie de la forêt de Barbâtre. Les plus anciens se souviendront du parcours sportif réalisé il y a quelques décennies et qui a été peu à peu, envahi par la végétation (la nature reprend toujours ses droits !), et qui est ensuite tombé dans l'oubli. La reconnaissance des espèces présentes n'était pas, à l'époque, à l'ordre du jour.

Les promeneurs n'osaient plus vraiment s'y aventurer, les passages étant la plupart du temps souillés par la gent canine ! Nous espérons que ce charmant sentier sera maintenant respecté par tous.

Depuis quelques années, **la commune de Barbâtre a renforcé ses liens avec l'ONF (Office National des Forêts) en signant une convention qui permet certains travaux plus poussés** que ceux réalisés habituellement (nettoyage des raquettes de retournement en bordure de forêt, élagage le long des voies, entretien des plantations aux abords des entrées de plage, etc.). C'est dans ce cadre qu'ont été choisis les aménagements de ce sentier. Le travail de l'ONF a consisté à redonner une forme aux allées, baliser le sentier existant et à recenser toutes les espèces présentes sur le parcours. C'est grâce à ce relevé que les promeneurs pourront reconnaître les arbres, plantes ou toute autre végétation vivant dans cette partie du bois de Barbâtre.

Ce chantier s'est déroulé sur 2 années, 2021 et 2022, dans un contexte COVID qui a bien perturbé son avancement.

**Les élèves de la classe de CM2 de l'école La Rose des Dunes ont été associés à ce projet pour donner un nom au sentier et illustrer le panneau d'accueil.** Ils ont donc participé au concours de dessin proposé par l'équipe municipale, présidée par Monsieur le Maire, Louis Gibier.



Création, lauréate du concours de dessin, qui a été source d'inspiration pour nommer le sentier





Panneau présent au départ du parcours, avec les dessins des enfants de CM2 de l'école La Rose des Dunes



## QUE PEUT-ON Y CROISER ?

Le sentier paysager est constitué de plantations récentes, présentes depuis les années 70-90 sur l'île. On croise cependant certains pins, eux présents depuis plus longtemps.

Chaque espèce relevée est détaillée sur des bornes botaniques, ce qui permet aux plus curieux de « se promener tout en apprenant ». En parcourant le Sentier des papillons, il est possible d'observer des Troëbs, Cyprès de l'Arizona, Cyprès de Lambert, Chênes verts, Pins pigeons, ... ainsi, plus d'une vingtaine d'espèces sont mises en valeur.

**Peu connu des barbâtrins, il est désormais devenu un site remarquable !**



## RISQUE D'INCENDIE : LES BONS GESTES À ADOPTER

**Un feu de forêt sur deux est la conséquence d'une imprudence.**

Un barbecue aux abords des forêts, une cigarette jetée sur le sol, des travaux de bricolage : tous ces comportements peuvent entraîner des départs de feu, se propageant violemment en cas de conditions météorologiques propices aux incendies de forêt (vent, sécheresse, chaleur). Le stockage de combustibles près des maisons (bois de cheminée, peintures, citernes de gaz) peut être un facteur aggravant. **La commune de Barbâtre est soumise aux risques majeurs feu de forêt.**

En cas d'incendie, appelez les pompiers (18) ou les urgences (112 ou 114, destiné aux sourds et aux malentendants) et confinez-vous dans votre maison. La préfecture met également à disposition des informations (<https://www.vendee.gouv.fr/dossier-departemental-des-risques-majeurs-edition-a3241.html>) sur le risque feu de forêt. Le site d'information du SDIS est également intéressant à consulter pour les bonnes pratiques : [www.sids-vendee.com](http://www.sids-vendee.com).



## L'école de Barbâtre : De la mer à la montagne !

Du 22 au 26 mai, 24 élèves de CP-CE1 et CE2 ont pu découvrir l'Auvergne lors d'une classe découverte à Chambon-sur-lac.

L'objectif est de permettre à chaque enfant de s'extraire de son espace habituel. Durant 5 jours, ils ont vécu un réel dépaysement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective.



Une excursion dans la vallée de Chaudefour avec une analyse de la faune et de la flore, plusieurs visites (une ferme, le château de Murol, un volcan à ciel ouvert...) et une journée à Vulcania ont constitué les temps forts de ce séjour.

Ce projet a été possible grâce au soutien financier de la municipalité et de l'association des Parents d'élèves, et à l'investissement de l'équipe enseignante.

### INFOS PRATIQUES

#### INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE (tout au long de l'année)

- Pour une première inscription, rendez-vous en mairie avec les pièces justificatives (livret de famille, justificatif de domicile, pièce d'identité, carnet de santé)
- L'inscription, à la suite d'un déménagement, se fait directement auprès de l'école

#### HORAIRES :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

**L'ACCUEIL DE LOISIRS LES PETITS CAGNOTS :** accueille les enfants à la journée, les mercredis durant les vacances scolaires et en périscolaire les jours de classes.

### L'INQUIÉTUDE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES À TRAVERS LES MOTS DE SA PRÉSIDENTE, LUCIE BOUCKELLYOEN :

« Nous sommes inquiets pour le bien-être de nos enfants, l'avenir de l'école et également l'avenir de la commune. En effet, à chaque rentrée scolaire, il y a le risque d'une fermeture de classe. Ce qui induirait la présence de 5 niveaux dans une même classe, avec un effectif de plus de 25 élèves. Cette situation nous semble préjudiciable pour les élèves et l'équipe enseignante.

L'APE mène plusieurs actions (manifestations, clip vidéo ...) pour mobiliser parents, élus, habitants de la commune et sympathisants afin d'éviter la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. »

Contact : [ape.larosedesdunes@gmail.com](mailto:ape.larosedesdunes@gmail.com)

## ENFANCE/JEUNESSE

### Des vacances réussies avec Les Petits Cagnots

Durant les vacances estivales l'accueil de loisirs Les Petits Cagnots, accueille environ 75 enfants, l'équivalent de 56 familles : 33 familles viennent de la commune de Barbâtre, 7 de la commune de La Guérinière, 5 de la commune de La Barre de Monts, 3 de la commune de l'Épine, 1 de la commune de Noirmoutier-en-l'Île et 7 originaires d'autres communes (Sallertaine, Bouin, Challans, Bois de Cené...).

En moyenne, 20 enfants participent chaque jour aux **activités très variées proposées par l'accueil de loisirs** : Activités manuelles, parcours psychomoteurs, jeux collectifs, jeux d'eau avec installation de pataugeoires, pâtisserie, après-midi plage, journées pique-nique, sortie pêche à pied au Gois.



Rens. et inscriptions : 02.51.35.94.82 ou [lespetitscagnots@orange.fr](mailto:lespetitscagnots@orange.fr)

### Les dimanches bonheur reviennent



Vous êtes retraité vivant seul, résidant sur Barbâtre à l'année. **Le CCAS vous propose une évasion pour quelques heures les dimanches après-midi, à bord d'un mini bus**, afin de vous offrir un moment convivial. Attention, les places sont limitées à 6 personnes par sortie et le véhicule n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Rens. et inscr. : À la Mairie auprès du CCAS (téléphone 02.51.39.68.58)

### Le plan canicule et le plan grand froid

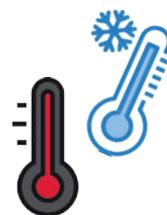
La commune et le Centre Communal d'Action Sociale se mobilisent pour organiser une veille sanitaire et sociale accrue, notamment en cas de fortes chaleurs et en période de grand-froid.

Les personnes âgées de plus de 65 ans ou plus de 60 ans pour les personnes reconnues inaptes au travail ou handicapées doivent se faire connaître auprès du CCAS au 02.51.39.68.58 ou ccas@barbatre.fr.

Ce recensement permet une intervention ciblée

des services sociaux, en cas de déclenchement du plan canicule, ou plan grand-froid par le Préfet.

Les inscriptions doivent se faire de façon volontaire par la personne concernée ou par son entourage.



Pour plus de renseignements, contactez le CCAS de Barbâtre (téléphone 02.51.39.68.58)

### Deux Tiralos offerts à la commune

Deux tiralos viennent désormais compléter l'accès au bain de mer, aux personnes à mobilité réduite, plage de l'Océan, grâce à un don de l'association Carisport.

Ces fauteuils de plage permettent, sans transformation, de rouler sur le sol et de flotter sur l'eau. Un confort de baignade assuré !

Rens. et inscr : Mairie de Barbâtre : accueil. mairie@barbatre.fr, 02.51.39.68.58.



**CONCERTS A LA POINTE**  
2023 2ème édition  
10/08 Nico Marjo  
Les fils du facteur  
11/08 Kokopeli  
Mariluce  
12/08 La Gâpette  
Barcella  
BAR ET RESTAURATION SUR PLACE A PARTIR DE 20H. **GRATUIT**  
RENSEIGNEMENTS 02.51.39.68.58 BARBATRE.FR

### CULTURE

### Nouveauté 2023 : un festival à La Pointe de La Fosse

La ville de Barbâtre souhaite mettre à l'honneur le site de La Pointe de la Fosse et propose pour la 2ème année, 3 soirs de concert dans cet endroit privilégié de l'Île de Noirmoutier.

En regroupant les 3 dates, les 10, 11 et 12 août, c'est un nouveau festival qui est proposé à Barbâtre : « Concerts à La Pointe ». Chaque soir, 2 groupes sont programmés pour varier les plaisirs. Le public pourra donc voir **Nico Marjo, Les Fils du facteur, Kokopeli, Mariluce, La Gâpette et Barcella**. De quoi séduire et divertir un public divers. Lors de la 1ère édition en 2022, l'essai fut concluant : R CAN, SO'NO, Gabriel SAGLIO, BRASIER et BASS TONG, ont réellement régaler le public.

Rendez-vous donc les 10, 11 et 12 août à partir de 20h. **Gratuit.** Bar et restauration sur place, par l'association Barbâtre Moto

### VŒUX DU MAIRE

Jeudi 5 janvier – Présentation des vœux aux partenaires de la commune – salle de convivialité de Miléade.



### FEMMES EN LUTTE ET CHIENNE DE VIE

Soirée contes « Femmes en lutte et chienne de vie » d'après des textes de Guy de Maupassant, samedi 4 mars, 20h30, salle Océane.



### CÉLÉBRONS L'AMOUR

7 au 18 février : « Célébrons l'amour ». Pour cette 2ème édition, les services municipaux ont aménagé la place du centre devenue pour l'occasion « La Place des Amoureux ».

### CIMETIÈRE PAYSAGER

Lancement des travaux du cimetière paysager en février 2023.



### UN PEU DE HARPE EN HIVER

Soirée « Un peu de harpe en hiver », samedi 18 février, 18h30 à la salle Océane.



### PRIX CHRONOS DE LITTÉRATURE

Prix Chronos, le projet s'est terminé par le vote intergénérationnel dans la salle du Conseil Municipal le 10 mai.



## CIE PARE-CHOC

Avril : Ateliers théâtre intergénérationnels, animé par la Cie Pare-choc, avec la participation des résidents de la Rocterie et des enfants du Centre de Loisirs.



## LA CENTENAIRE MME LUCIENNE GEORGES

Lucienne GEORGES, une troisième centenaire à Barbâtre, après Madeleine NÉAU et Marie PALVADEAU, saluée par la municipalité le 20 avril dernier.



## EXPOSITION MARION MOANA DAVID

Exposition de Marion Moana David, salle des Bourguignottes, du 17 au 30 avril.



## CONCERT LES VIEUX GRÉEMENTS

Concert Les vieux gréements, vendredi 31 mars, 20h30, Salle du village club Miléade.

## CHASSE AUX OEUFS

Samedi 8 avril, Parc de la Rocterie, la Chasse aux œufs, organisée par Le Secours Populaire.



## JOURNÉE AU JARDIN

Journée au jardin dimanche 14 mai de 10h à 18h Parc de La Rocterie.



### Embellissement et mise en sécurité, la commune poursuit ses investissements

#### CHEMINEMENT RUE DU CAMPING

La Commission Voirie et réseaux a travaillé sur le projet d'aménagement de la rue du Camping, afin de **sécuriser et rendre plus fonctionnelle la voie d'accès à la Plage du midi**.

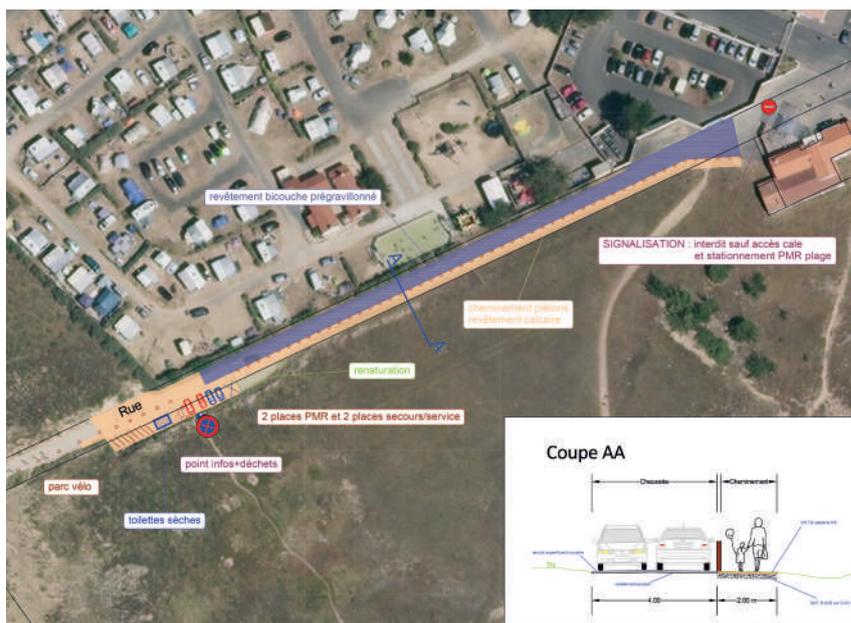
Un nouvel aménagement de la chaussée, à partir de la supérette, prévoit une voie partagée piétons et cycles. Le revêtement bicouche, avec du sable de carrière, a été retenu pour sa stabilité. L'ancienne aire de camping-car devient le parking de la plage (l'aire étant transférée au Niaisois).

D'autre part, **on retrouvera en entrée de plage, parc à vélo, toilettes sèches ainsi que point d'information et bacs à déchets**. Seront également tracées 4 places de parking, uniquement pour véhicules PMR et de secours (l'accès en voiture étant interdit sur cette voie). Enfin, la venue sur la plage pour les personnes à mobilité réduite sera facilitée en saison. Un Tapiroul est prévu, du bas de la cale jusqu'à la plage, en remplacement du platelage habituellement utilisé. Plus léger à mettre en place et plus accessible aux fauteuils et piétons, il sera également dissocié de l'allée par des potelets en bois.

Une concertation est en cours avec l'Office National des Forêts, propriétaire voisin du projet, pour une réalisation dès leur accord obtenu sur les limites séparatives.

#### EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DE LA CURE

Avec l'installation de la fibre, la commune a pu bénéficier de soutien financier pour l'enfouissement des réseaux. Ainsi les poteaux en bois et en béton sont progressivement remplacés par des lampadaires, comme ceux déjà installés rue du Centre.



#### PAROLE D'ÉLU



D'ici fin juin, l'objectif est d'apporter aux riverains de la rue de la Cure un aspect visuel plus dégagé et plus harmonieux.

**Jean-Maurice FOUASSON, Adjoint délégué à la voirie et aux réseaux.**

### La salle des sports prépare sa rentrée

En septembre 2023, un nouvel équipement ouvrira ses portes, au service des habitants :

- Un terrain de jeux de plus de 1000 m<sup>2</sup>, pour la pétanque, le palet, le tir à l'arc (adapté aux compétitions)
- Un espace de 285 m<sup>2</sup> à vocation multisport
- Une salle à l'étage de plus de 107 m<sup>2</sup>

**Idéal pour vos cours à l'année et l'organisation d'événements sportifs.** La salle est mise à disposition avec espaces de rangement, revêtement de sol adapté à la pratique sportive, marquage au sol multisports, accès wifi ... Des créneaux sont encore disponibles pour vos pratiques sportives et corporelles.



## Reprise du Cinéma du Gois par la municipalité

Le Cinéma du Gois n'étant plus exploité depuis plusieurs saisons, la commune de Barbâtre s'est porté acquéreur.

L'ensemble immobilier de près de 873 m<sup>2</sup> situé en entrée de bourg, et acquis pour la somme de 220 000 € représente un bon potentiel en termes de lieu d'animations pour la ville, avec un bâti d'une surface utile d'environ 500 m<sup>2</sup>.

PAROLE D'ÉLUE



Il est envisagé, après travaux et mise aux normes, d'y créer une salle d'art et de spectacles, la projection de quelques films pourrait également être proposée.

Catherine Coëslier  
Commission Grand Projets

### ENVIRONNEMENT

## Les bonnes pratiques de lutte contre les frelons asiatiques, qui contacter pour s'en débarrasser ?

Face à une forte recrudescence des frelons, la Communauté de communes organise la destruction des nids sur les parcelles privées et prend à sa charge la totalité des frais.

Il suffit pour cela d'en faire la demande auprès de l'accueil de la collectivité, un agent fait alors un état des lieux sur place pour évaluer le montant de l'intervention et prévenir la société mandatée.

Certains secteurs de Barbâtre sont particulièrement touchés et il est recommandé d'intervenir assez tôt dans la saison, quand ils sont encore au stade de nids, en

alertant les services de la Communauté de Communes. En effet, selon le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Institut de l'abeille (ITSAP), le piégeage systématique est à proscrire. Les pièges couramment utilisés ne sont pas sélectifs et entraînent la mortalité de nombreuses espèces pollinisatrices (papillons, mouches, bourdons...), avec des effets néfastes pour la biodiversité.

Informations complémentaires sur la page « Lutte contre les nuisibles » sur le site internet : [cdc-iledenoirmoutier.com](http://cdc-iledenoirmoutier.com) Téléphone : 02.51.35.89.89

## Entretien des espaces verts dans une démarche environnementale



Interventions d'Esnov devant la pharmacie



Intervention de l'équipe municipale rue de la Frandière

## Usage de l'eau, ensemble, soyons responsables !

A la maison	Au jardin
<p> Ne faites pas tourner les lave-linges ou les lave-vaisselles à moitié vides</p> <p> Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette</p> <p> Préférez les douches aux bains : un bain consomme 5x plus d'eau</p> <p> Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau. Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau</p> <p> L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes</p>	<p> 1 binage = 2 arrosages</p> <p> Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol</p> <p> Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite</p> <p> Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage</p> <p> Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte, ...</p> <p> Réglez vos appareils d'arrosage automatique pour le débit soit adapté</p> <p> Recueillez l'eau de pluie pour arroser</p> <p> Privilégiez 2-3 arrosages copieux par semaine que de petits arrosages quotidiens</p> <p>Tenez compte de la pluie prévue ou tombée</p> <p>N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies</p>
<h3>La chasse aux fuites</h3> <p>Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur</p> <p> 20% Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer</p> <p> Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = des centaines de m<sup>3</sup> par an</p>	

## VIE Un nouvel exercice montrant notre capacité à réagir face aux risques majeurs

Un exercice a été organisé en novembre 2022, pour tester l'efficacité des nouvelles procédures d'alerte, mises en place sur l'île avec le logiciel NUMERISK. Cet exercice a concerné toutes les communes et la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier sous l'égide des services préfectoraux, des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie.

Plusieurs agents et les élus de Barbâtre ont été mobilisés, car il s'agit de vérifier la fiabilité de l'organisation communale, face à la survenance de risques majeurs pouvant mettre en danger les habitants de notre commune : submersion marine, vents violents, feu, séisme, risque chimique... etc. **Ce test grandeur nature a montré notre capacité à gérer ce type de situation de crise** : chacun est en mesure d'appréhender son rôle et les moyens disponibles et à prévoir. Il est nécessaire de mettre à jour, la liste des personnes fragiles ou isolées pouvant avoir besoin d'une aide personnelle en cas de survenance d'un risque majeur.

De même il est possible de renforcer les moyens municipaux face à la gestion de ces risques majeurs, avec la tenue d'une Réserve Communale de Sécurité Civile actualisée.

Un nouveau Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, DICRIM est transmis aux barbâtrins. Il se présente sous la forme d'un petit livret qui précise la marche à suivre en cas de risques majeurs. Il est également disponible à l'accueil de la mairie (et sur le site internet de la mairie sous forme numérique).



### FÉLICITATIONS À

Cette année, la cérémonie des vœux au personnel municipal a été l'occasion de gratifier 4 agents pour leurs 20 années d'exercice au sein de la Fonction Publique, avec la remise de médailles d'argent.

**NATHALIE CAUMONT**, rattachée à l'école communale, soutien à la maîtresse dans l'encadrement des enfants, gestion de la bibliothèque de l'école, agent d'accueil de l'agence postale, aide administrative diverse.

**CHRISTOPHE MAURICE**, agent des services techniques. Mission d'entretien de la voirie, des bâtiments en particulier l'électricité et de la surveillance du littoral.

**MARC BIRON**, agent d'entretien des espaces verts.

et **MURIEL GIBIER**, direction générale des services. Collaboratrice directe du Maire, et sous son autorité, elle contribue à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la commune. Elle assure le bon fonctionnement général de la collectivité, en cohérence avec ses orientations.

### NOUVEAUX AGENTS



**EMELINE WALCH**  
Responsable du service  
Ressources humaines



**DAVID GEMARD**  
Responsable du service  
Accueil - Population / CCAS



**DENIS VRIGNON**  
Agent technique,  
passant du statut de  
contractuel au statut de  
stagiaire de la fonction publique



**LÉA GUILLONNEAU**  
Stagiaire au sein  
du service culturel pour  
la deuxième année

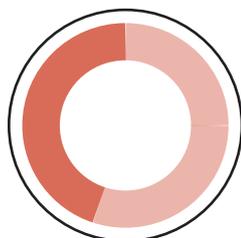
## VIE VIE Vote du budget 2023, la feuille de route des actions communales

Le budget communal a été voté le 5 avril dernier, avec la volonté :

- De **maîtriser les dépenses de fonctionnement** sans dégrader le niveau et la qualité des services
- De **ne pas augmenter la fiscalité**

Un budget 2023 global de

**7,5 M€**



**3,6 M€**

en fonctionnement

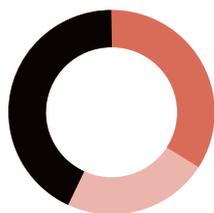
**3,9 M€**

en investissement

**LA SECTION DE FONCTIONNEMENT** va favoriser un développement des services rendus à la population tout en préservant une capacité d'épargne brute\* de 6%.  
**Les charges de fonctionnement restent plutôt stables par rapport à 2022 :**

**1,5 M€**

de charges courantes : animations culturelles, actions en faveur des scolaires, soutien aux associations, entretiens des bâtiments et des voies, ...



**1,2 M€**

de charges de personnel

**0,7 M€**

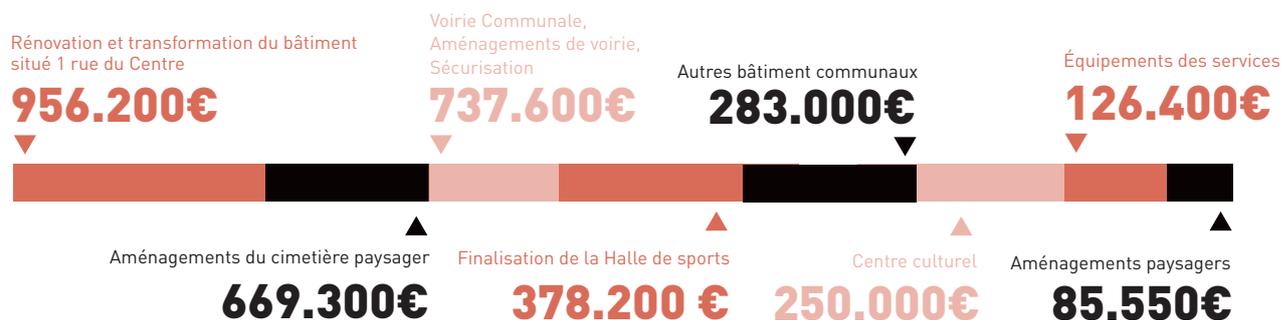
de reversement de fiscalité et autres dépenses

Les recettes sont principalement constituées de la **perception d'impôts et taxes (54%), de dotations et subventions (25%) et autres ressources propres (21%)**

\* L'épargne ou autofinancement brut correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

**LA SECTION INVESTISSEMENT** va permettre un **programme soutenu encore cette année :**

- Un programme d'investissement à la hauteur des enjeux de développement local pour un « **mieux vivre ensemble** ».
- Des **projets structurants** lancés dès le début du mandat.
- Un effort toujours constant pour les **gros entretiens du patrimoine bâti et routier**.



### LEG AUX COMMUNES, UNE DISPOSITION PEU CONNUE DU GRAND PUBLIC

Par disposition de dernières volontés, Mme Buton, née Yolande Marie Henriette Guilmet décédée le 8 juin 2022 à Barbâtre a choisi de léguer ses biens pour moitié à la mairie de Barbâtre et pour autre moitié à la SPA (Société Protectrice des animaux).

Cette possibilité de leg aux communes est très peu connue, aussi la municipalité de Barbâtre tient à remercier cette généreuse donatrice.

## Nouvelles installations

### COMMERCES

#### Changement de propriétaire



**PHARMACIE DU POLDER**  
Madame **LEGRAND** Isabelle  
1 place du Marché



**HÔTEL-RESTAURANT LE NOIRMOUTIER**  
Madame **SCALA** Stéphanie  
57 rue de la Fosse



**L'AVION DEVIENT CHEZ LUISA**  
Madame **DETANGER** Solenne,  
Monsieur **FROMAGEAU** Arthur  
1 rue du Gois



**Renouvellement du bail**  
**PARC DE LOISIRS DU GOIS**  
avec un nouveau locataire Monsieur  
**MATRON** Lionel Willy et Madame  
**FRICOT** Laura Ida  
rue du Polder

### ASSOCIATIONS

#### Changements de Présidents



**LES TOILES 2 M'HER**  
Madame **ARMENGOD** Lydie  
☎ 06.44.23.60.93  
✉ lydie91600@yahoo.fr



**AAAA**  
Madame **PONZIO** Maya  
✉ mayaponzio@orange.fr



**ATELIER LA PALETTE**  
Madame **DEREWONKO** Roselyne  
☎ 06.76.81.43.49



**AVF ÎLE DE NOIRMOUTIER**  
Mme **VEBER** Catherine  
☎ 06.35.18.12.92  
✉ veberdoineau@gmail.com

### NOUVELLE ASSOCIATION



**UNC (UNION NATIONALE DE COMBATTANTS DE BARBÂTRE)**  
Monsieur **ROUSSEAU** Roger  
✉ roger\_marie85@orange.fr

## Christelle apporte joie et bonne humeur par le sport

La mairie de Barbâtre, propose des cours de zumba et du fitness plage en plein air pendant la saison estivale.

Ces cours sont animés par Christèle Chenais, éducatrice sportive professionnelle : « Mon objectif principal est d'apporter aux participants de la joie et de la bonne humeur tout en pratiquant du sport. La Zumba en plein air plaît énormément et des habitués reviennent d'année en année. J'aime voir la joie sur le visage des vacanciers et des Barbâtrins qui participent à mes séances l'été. Le fitness plage a fonctionné tout de suite. Il faut avouer que le cadre est sympa ! »

Christèle Chenais anime également toute l'année des cours de gymnastique au sein de l'association cerf-volant le lundi et le vendredi matin.



### CHRISTÈLE CHENAIS

Monitrice et juge de gymnastique rythmique, et responsable des juges du Département de la Vendée.

Détentrice du BEESAPT (Brevet d'état d'éducation sportive des activités pour tous), du BEATEP (Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse), et du BEESAG (Brevet d'état d'éducation sportif des activités gymniques).

### EN JUILLET - AOÛT RETROUVEZ :

- La Zumba, sur la place du centre chaque lundi de 11h à 12h
- Le réveil musculaire, plage de la croix Rouge chaque mardi de 10h à 11h

## Horaires de la navette de l'île d'Yeu au départ de Barbâtre

BARBÂTRE <> YEU  ou  JUILLET 2023

AU DÉPART DE BARBÂTRE		AU DÉPART DE L'ÎLE D'YEU	
		sam. 01	
		dim. 02	
		lun. 03	
		mar. 04	
10h00*	18h00*	mer. 05	09h00* 17h00*
10h00*	18h00*	jeu. 06	09h00* 17h00*
10h30*	20h00*	ven. 07	09h30* 19h00*
		sam. 08	
09h15*	18h45*	dim. 09	08h15* 17h45*
10h15*	19h15*	lun. 10	09h15* 18h15*
09h45*	15h45*	mar. 11	08h45* 14h45*
09h00*	17h00*	mer. 12	08h00* 16h00*
10h00*	18h00*	jeu. 13	09h00* 17h00*
		ven. 14	
		sam. 15	
		dim. 16	
		lun. 17	
		mar. 18	
10h15	18h15*	mer. 19	09h15 17h15*
10h30*	18h15*	jeu. 20	09h30* 17h15*
10h30*	18h15*	ven. 21	09h30* 17h15*
		sam. 22	
10h45*	18h15*	dim. 23	09h45* 17h15*
10h30*	18h15*	lun. 24	09h30* 17h15*
10h30*	18h15*	mar. 25	09h30* 17h15*
10h30*	18h15*	mer. 26	09h30* 17h15*
10h30*	19h15	jeu. 27	09h30* 18h15
10h15*	17h30*	ven. 28	09h15* 16h30*
		sam. 29	
11h15*	18h45*	dim. 30	10h15* 17h45*
		lun. 31	

\*60 min de traversée via Fromentine



TARIFS	Aller-Retour journée	Aller ou Retour simple
Adulte	41,90 €	20,95 €
Préférentiel*	35,00 €	17,50 €
Junior de 13 à - 18 ans	29,50 €	14,75 €
Enfant de 4 à - 13 ans	22,70 €	11,35 €
- de 4 ans	6,00 €	3,00 €
Animaux domestiques	9,30 €	4,65 €

Préférentiel\* : + 60 ans, carte famille nombreuse SNCF, carte d'invalidité, carte étudiant  
Frais de modification : 1,80 € par personne et par trajet (voir page 28/29)  
Tarifs spéciaux : Voir page 31

BARBÂTRE <> YEU  ou  AOÛT 2023

AU DÉPART DE BARBÂTRE		AU DÉPART DE L'ÎLE D'YEU	
		mar. 01	
		mer. 02	
		jeu. 03	
		ven. 04	
		sam. 05	
08h45*	18h30*	dim. 06	07h45* 17h30*
10h30*	18h15*	lun. 07	09h30* 17h15*
		mar. 08	
10h30	19h15*	mer. 09	09h30* 18h15*
		jeu. 10	
10h30	18h00*	ven. 11	09h30* 17h00*
		sam. 12	
11h15*	18h15*	dim. 13	10h15* 17h15*
08h30	18h15*	lun. 14	17h15*
09h00	18h15*	mar. 15	17h15*
08h45*	18h15*	mer. 16	17h15*
		jeu. 17	
08h00	18h15*	ven. 18	17h15*
		sam. 19	
10h30*	19h00*	dim. 20	09h30* 18h00*
10h30*	18h15*	lun. 21	09h30* 17h15*
10h30*	18h15*	mar. 22	09h30* 17h15*
10h30*	18h15*	mer. 23	09h30* 17h15*
10h30*	18h15*	jeu. 24	09h30* 17h15*
10h30*	18h15*	ven. 25	09h30* 17h15*
10h45*	17h15*	sam. 26	09h45* 16h15*
10h30*	17h45*	dim. 27	09h30* 16h45*
10h45*	18h30*	lun. 28	09h45* 17h30*
		mar. 29	
08h30	18h15*	mer. 30	07h30 17h15*
		jeu. 31	

\*60 min de traversée via Fromentine



 Présentation 30 min avant le départ  
Réservation recommandée



### INFORMATIONS BAGAGES :

- / Pour embarquer, tous les bagages doivent être étiquetés (nom, adresse, tél.). Navires à passagers uniquement : maximum 2 bagages à main (charge max 20kg/personne).
- / Sont autorisés à bord des navires : les vélos enfants (max. 14 pouces), les draziennes et les trottinettes enfants.
- / N'est pas autorisé à bord de nos navires, tout matériel (ou marchandise) dangereux et encombrant : vélos à partir de 16 pouces, trottinettes adultes, planches de surf et kitesurf, poussettes-remorques, grosses malles, gros cartons, jerricans, bouteilles de gaz.
- / Pour plus de renseignements, merci de nous contacter.

### GRATIBUS :

Pour se déplacer en toute facilité sur les 4 communes et différents sites touristiques au nord de l'île de Noirmoutier, montez à bord des navettes gratuites de l'île de Noirmoutier !

Informations et horaires sur :

<https://www.ile-noirmoutier.com/fr/vie-pratique/se-deplacer/bus-et-navettes.html>

## LES EXPOS DE L'ÉTÉ

Tout le programme à retrouver sur le site de la commune de Barbâtre : [www.barbâtre.fr](http://www.barbâtre.fr)



**DU 19 JUIN AU 11 SEPTEMBRE**

Salle des Noures, Salle des Bourguignottes et Salle Océane

Philippe et Nathalie CAUMONT - Elisabeth BUEÉ - L'Atelier la Palette - Michel RIO - Les Toiles 2 M'Her - Les Peintres du marais de Soullans - Chantal CORTEGGIANI - Hen'Bédé - Françoise BY - MRA Marie REVEAU - AUBIGNY - Robert RUAUDEL - Jean-Pierre BURGEOT alias JPIER - Joël COUTEAU - Yvonne GENU-MAURICE - ROBLO - Philippe BALLYOT - Annie DOLLÉ - Paule SIMONEAU - Philippe et Maryvone MASSÉ - Concours photo

## JUILLET

### • JEUDI 6 JUILLET

**Spectacle « Rue des Astres »**

Raphaël REUCHE

📍 Parc de la Rocterie

🕒 19h

### • LUNDI 10 JUILLET

**Spectacle « Chimères »**

Cie Mesdemoiselles

📍 Parc de la Mairie

🕒 21h15

### • VENDREDI 14 JUILLET

**Soirée traditionnelle avec Arbadétorne**

Repas animé et bal trad.

📍 Espace Océane

🕒 19h

### • LUNDI 17 JUILLET

**Les Vieux gréments, Chants marins**

📍 Place du Centre

🕒 21h

### • MARDI 18 JUILLET

**La Bibliothèque en balade**

📍 Plage de l'océan

🕒 De 15h à 18h30

### • JEUDI 20 JUILLET

**Soirée théâtre**

**Spectacle «Le bal des voleurs»**

Cie Les allumeurs de réverbères

Soirée théâtre

📍 Espace des Noures

🕒 21h

### • SAMEDI 22 JUILLET

**Les lumières du Gois**

Fanfare Les Royal Sapiens

📍 Passage du Gois

🕒 A partir de 20h/ tir du feu à 23h

Restauration sur place

### • DIMANCHE 23 JUILLET

**Vide-greniers de l'été**

📍 Place du marché

Restauration sur place

### • MARDI 25 JUILLET

**La Déferlante fête ses 30 ans**

**Spectacle « Superbe »**

Groupe Berthe

📍 Parc de la Mairie

🕒 21h

### • LUNDI 31 JUILLET

**Soirée famille**

**Spectacle « La valise »**

Ezec Le Floch

📍 Parc de la Mairie

🕒 21h15

**Film « Ma vie de courgette »**

Cinéma en plein air

📍 Parc de la Mairie

🕒 22h

## AOÛT

### • MERCREDI 2 AOÛT

**Vente de livres déclassés**

📍 Bibliothèque

### • JEUDI 3 AOÛT

**La Rue Marmaille au soleil**

📍 Rue du Centre

🕒 A partir de 19h

### • LUNDI 7 AOÛT

**« La brise de la pastille »**

Galapiat cirque

📍 Parc de la Mairie

🕒 21h

### • JEUDI 10 AOÛT

**Soirée concerts**

**Concerts à la Pointe**

📍 Pointe de la Fosse

🕒 Nico Marjo, 20h

Les fils du facteur, 21h30

### • VENDREDI 11 AOÛT

**Soirée concerts**

**Concerts à la Pointe**

📍 Pointe de la Fosse

🕒 Kokopeli à 20h, Mariluce à 21h30

### • SAMEDI 12 AOÛT

**Soirée concerts**

**Concerts à la Pointe**

📍 Pointe de la Fosse

🕒 La Gâpette à 20h, Barcella à 21h30

### • JEUDI 17 AOÛT

**Les vieux gréments, chants marins**

📍 Espace Océane

🕒 21h

### • LUNDI 21 AOÛT

**Soirée théâtre**

**Spectacle « La mascarade**

**amoureuse »**

Cie Akama

📍 Espace des Noures

🕒 21h

### • JEUDI 24 AOÛT

**Spectacle « Farino »**

Cie les Koloks

📍 Parc de la Mairie

🕒 21h

### • VENDREDI 25 AOÛT

**Soirée lecture « Sous mon arbre »**

Proposée par les bénévoles de La

Bibliothèque

📍 Espace Océane

🕒 19h

### • MERCREDI 30 AOÛT

**Spectacle « Trop près du mur »**

Cie Thyphus Bronx

📍 Parc de la Mairie

🕒 21h

## SEPTEMBRE

### • VENDREDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

**Cie de danse Grain de sel**

📍 Parc de la Mairie

🕒 21h

### • 16 ET 17 SEPTEMBRE

**Journées du Patrimoine**

### • DU 21 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE

**Exposition rétrospective en hommage à l'artiste-peintre-photographe Émile Breteau proposée par l'association Mémoires du sel et la commune de Barbâtre**

📍 Salle des Bourguignottes

Un appel est toujours d'actualité aux propriétaires éventuels d'œuvres de cet artiste, intéressés pour participer à ce projet d'exposition. Contact : [accueil.mairie@barbâtre.fr](mailto:accueil.mairie@barbâtre.fr) ou Association Mémoires du Sel, Nicolas Garnier, 06.75.06.50.08, [memoiresdusel@orange.fr](mailto:memoiresdusel@orange.fr)

### Horaires d'été à La Bibliothèque du

1er juillet au 31 août :

Mardi et samedi de 10h à 12h

mercredi et vendredi de 17h à 19h.

**Tarifs d'adhésion** : 5€, 10€, 15€ et

gratuit pour les enfants

**Emprunter, lire sur place, jouer en famille ou entre amis « Jouons avec les mots ».** Suivez toute l'actualité de La Bibliothèque sur la page Facebook La Bibliothèque de Barbâtre